

SOMMAIRE

NOAILLAN

~ Edito du Maire P 1

~ Le projet de station
d'assainissement

~ La Convention
d'Aménagement du
Bourg

~ Le secrétariat & le bureau
postal P 2

~ Budget P 3

~ Les Associations –
Subventions & Livret

~ La jeunesse noaillanaise P 4

~ L'avenir du R.P.I.

~ C C A S P 5

~ Citoyenneté

~ L'été est là !!
Quelques principes de
précaution

~ Tranches de vie...

~ D F C I
~ SPANC P 6

COMMUNAUTE DE COMMUNES

~ Les projets en cours

~ Le regroupement des CdC P 7

NOAILLAN

~ Les Commissions ouvertes au
public

~ Une Maïade réussie P 8



EDITO DU MAIRE

Beaucoup de lecture dans ce bulletin, car ces huit pages reflètent l'importance du travail fourni par l'équipe et l'étendue des dossiers ouverts depuis ces quatre mois de mandature.

Tout d'abord au niveau "dossiers lourds", quelques informations sur l'état d'avancement du projet de la station d'assainissement, même si les rebondissements nous ralentissent un peu ; puis vous découvrirez que le projet d'aménagement du bourg initié par l'équipe précédente a été reprogrammé avec le lancement d'une étude prévue pour la fin de l'année.

Par ailleurs, le secrétariat a été réaménagé, tant au niveau de l'accueil humain, que de l'offre des services administratifs et postaux toute la journée ou encore en terme d'amplitude d'ouverture.

Vous découvrirez en page 4, l'état des différents budgets pour l'année dans leurs grandes lignes de recettes et de dépenses.

Côté social, un nouveau thème lié à la jeunesse de la commune vous est présenté. Une partie de l'équipe est chargée de travailler avec les jeunes de Noailan tant au niveau informatif que ludique et culturel (un projet d'association des jeunes est en cours).

La vie du village passe aussi par les associations. Nous sommes heureux de vous offrir le premier livret des associations de la commune qui nous l'espérons, permettra à chacun d'entre nous de trouver un lieu d'expression, d'échange et de partage.

Vient ensuite le dossier du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Créé en 1995, le RPI semble poser aujourd'hui quelques problèmes de gestion. Mais nous ferons le nécessaire pour le résoudre car l'intérêt des enfants est primordial.

Au chapitre social vous trouverez aussi un article de présentation sur le C.C.A.S.

Au delà des nouvelles de la commune, vous pourrez lire des informations sur les dossiers en cours de la Communauté de Communes.

Nous ne pouvons terminer cette édition sans conter cette merveilleuse journée de la Maïade.

Merci à tous ceux qui ont contribué à sa réussite et bonne lecture.

Laurence Harribey, Maire

DU MOUVEMENT AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE ET AU BUREAU DE POSTE

Depuis le début du mois de juin, certains d'entre vous ont pu constater quelques changements à la Mairie de Noailan : le bureau de Poste ne se trouve plus à gauche en rentrant à la Mairie !!

En effet, suite à quelques aménagements, le bureau postal a rejoint celui du secrétariat.

De fait, Danièle MUSSOTTE, qui partageait son temps de travail entre le bureau postal de Noailan et celui d'Uzeste, a rejoint Sophie RICARD au secrétariat de la Mairie pour la totalité de son temps de travail.

Elles vous accueillent désormais :

le lundi

**de 8h30-12h30 et
de 14h-19h**

du mardi au vendredi

**de 8h30-12h30 et
de 14h-17h**



LE PROJET DE STATION D'ASSAINISSEMENT

Ce projet est une priorité pour l'équipe municipale. Il est important de rappeler qu'une partie des habitations de la commune est reliée à la station de Villandraut.

En raison de l'augmentation sensible du nombre d'habitants ces dernières années et surtout afin d'être complètement autonome, Noailan doit se doter d'une station d'assainissement, dont le site est prévu à « Peyrebernède ».

Les exigences en matière d'environnement dues au site ainsi que les contraintes des coûts d'exploitation et d'investissement ont conduit à approfondir les études sur trois techniques possibles :

- la station « Infiltration-percolation » dont la technique consiste à effectuer une percolation des eaux dans un massif filtrant après décantation

- la station « Filtres plantés de roseaux » qui consiste en une épuration basée sur des microorganisme fixés dans les massifs filtrants (exemple de la station de Sauternes)

- la « Lombristation » ou la technique d'épuration des eaux usées par les lombriciens (ver de terre) ; ce procédé est expérimenté depuis quelques années dans un village de l'Hérault d'environ 1500 habitants (Combaillaux)

Vous serez évidemment informés des avancées de ce projet dans les prochaines éditions des bulletins.

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de l'esthétique du bourg, plusieurs initiatives ont déjà vu le jour.

Tout d'abord un petit sondage a été réalisé auprès des riverains directs de la place (16 sondés, 11 réponses) concernant leur opinion sur les priorités et les aménagements futurs qu'ils aimeraient voir réaliser.

La sécurité est la demande prioritaire, tant au niveau du manque actuel de visibilité et de l'instauration d'un sens unique de circulation (actuellement cinq entrées différentes) que de l'état des trottoirs et de la chaussée sérieusement endommagés qui empêchent les habitants de circuler à leur aise.

Certains voudraient conserver certains aspects de la place (herbe, arbres, bancs) tout en y ajoutant davantage de fleurs et un abri bus. Viennent ensuite des souhaits autour d'animations musicales ou festives, l'installation d'une fontaine, davantage de signalisation et un point information plus complet.

Parallèlement à cela, le dossier de la convention d'aménagement de bourg (CAB) a été réétudié puisqu'une demande avait déjà été déposée en 1997. Dans l'ensemble, les grandes orientations qui avaient alors été définies restent d'actualité : privilégier deux axes au lieu d'un ("La Saubotte-Villandraut" et "la place-la route de Bazas") avec un aménagement piétonnier qui irait du foyer rural jusqu'à la sortie en direction de Villandraut et, de la place à l'école, en englobant la réhabilitation de l'ancienne mairie jusqu'à la zone de la salle des fêtes.

La zone de l'église et de la mairie serait aussi aménagée avec une signalétique privilégiant le patrimoine historique.

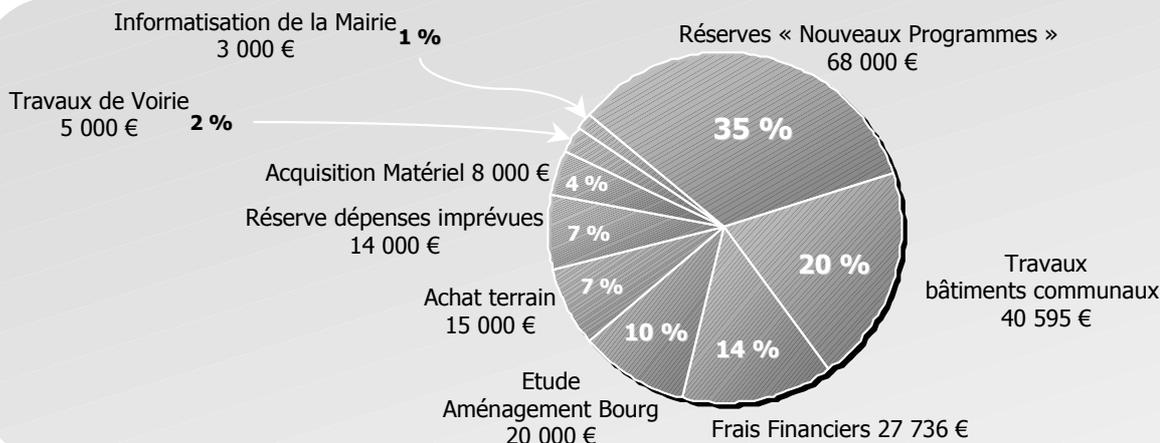
Des projets qui pourraient être financés pour partie par les subventions du Conseil Général dans le cadre de la CAB dans un délai d'environ deux à trois ans, le temps que la procédure et les travaux soient entièrement réalisés.

BUDGET

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget communal est constitué de deux parties.

Le budget « investissement » s'élève à 201 331€ composé des chiffres du graphique ci-dessous :

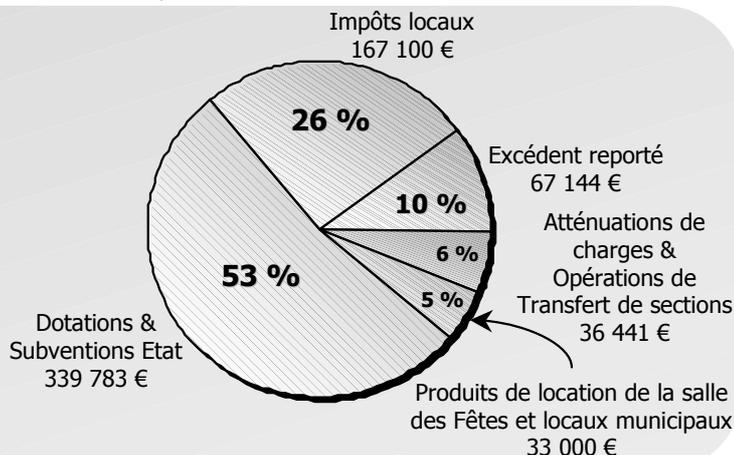
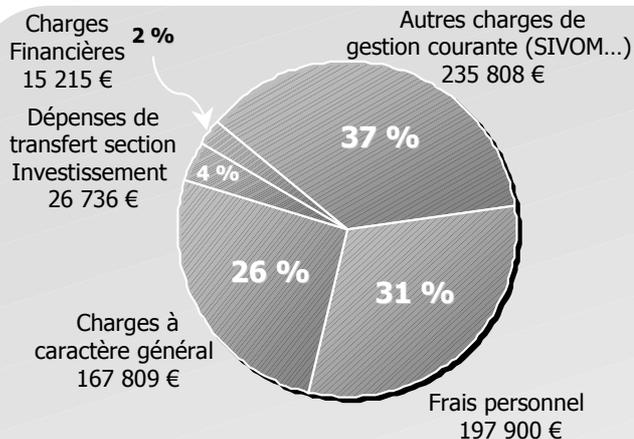


Le tout est équilibré par des subventions et des dotations et un excédent d'investissement reporté.

Pour la partie « fonctionnement » d'un total de 643 468€.

Les charges se composent des montants ci-dessous ;

Le tout s'équilibre avec les valeurs ci-dessous :



Très rapidement, il est facile de conclure que les impôts sont largement insuffisants pour faire fonctionner la commune et que les aides de l'Etat y contribuent pour une grande partie.

LES BUDGETS ANNEXES

La caisse des écoles : la cantine de Noailan fonctionnera cette année avec un budget de 32 052€ qui représente pour l'essentiel les dépenses d'alimentation et de personnel et qui s'équilibre par la vente des tickets de cantine pour un montant de 25 000€ et une dotation de la commune de 6 552€.

Le CCAS : il s'agit du comité communal d'action sociale qui bénéficie lui aussi d'un budget indépendant et propre à son fonctionnement. Il s'élève à 7 932,83€ avec pour dépenses principales celles liées aux fêtes et cérémonies et aux secours des personnes en difficulté accordés et qui s'équilibrent par les dotations municipales et les parts de concessions du cimetière.

Le budget de l'assainissement :

Total « investissement » : 1 756 036,99€ :

DEPENSES

- station d'épuration 1 676 946 € (prévisionnel)
- capital des emprunts 21 317€
- dépenses de subvention 28 333€
- dépenses imprévues 3 331€
- report de solde 29 639€

RECETTES

- subvention 1 177 996€
- emprunts 503 000€
- réserves 24 084,99€
- virement section investissement 29 639€
- transfert de section 21 317€

Total « fonctionnement » : 132 532,80€ :

DEPENSES

- remplacement des pompes et entretien 66 200 € *
- emprunts 7 991€
- charges exceptionnelles 7 385,80€
- virement à la section investissement 50 956€

RECETTES

- redevances des particuliers 93 520€
- report anticipé 39 012,80€

* la négligence de certains d'entre nous qui évacuent des ustensiles d'entretien (serpillères notamment) engendre des coûts inutiles et nous en profitons pour sensibiliser à nouveau les usagers car cet argent pourrait être utilisé à des dépenses bien plus utiles.

LES ASSOCIATIONS

LES SUBVENTIONS

Comme tous les ans, le Conseil municipal sur proposition de la Commission chargée des associations a alloué les demandes de subventions suivantes :

- 400 € à l'association « Les Amitiés Noaillannaises »
- 400 € à l'association Evolution Sportive Noaillannaise
- 400 € à l'association du Foyer Rural
- 400 € au club cantonal de judo de Villandraut plus 500 € à titre exceptionnel (dotation d'équipement)
- 800 € à l'association de football PRECHAC/VILLANDRAUT
- 100 € à l'association de la prévention routière
- 122 € à l'association des restos du cœur
- 200 € à l'association des Journades
- 122 € au C.A.U.E. – Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (cotisation obligatoire)

LE LIVRET

Ce projet a été évoqué dans le « Noaillan-Solidaire » du mois d'avril.

Vous trouvez donc joint à cette édition, le premier « Livret des Associations » de la Commune de Noaillan.



Les associations retenues sont celles qui sont officiellement déclarées au Journal Officiel et qui ont présenté un dossier complet à la municipalité. (ou pour certaines en cours de création)

Ce livret sera mis à jour annuellement.

LA JEUNESSE NOAILLANNAISE

Comme annoncé dans le bulletin n°1, un projet lié à la jeunesse a été lancé.

Nous avons invité les jeunes à venir nous rencontrer et débattre autour de leurs souhaits relatifs à ce qu'ils aimeraient voir mis en place pour eux.

Ils ont répondu nombreux à cette invitation (34, surtout des garçons avec une moyenne d'âge de 14 ans et demi) et sont apparus très motivés et enthousiastes.

Trois groupes de loisirs se sont détachés :

- création d'un club de foot et aménagement de terrains de sports collectifs
- ouverture d'une salle équipée de jeux et de loisirs pour partager des moments ensemble
- mise en place d'un moyen de transport pour assister aux manifestations locales ou régionales (matches, concerts, festivals)

Les voyages et le jumelage de Noaillan ont également été évoqués.

De cette réunion est aussi apparu le fait que l'information a du mal à passer entre les jeunes (éloignement, scolarisation dans des établissements différents, absence de moyen de locomotion...) ; c'est pourquoi il a été prévu la création d'un blog (il vit déjà) et d'une page "Spécial jeunes" dans le Lou Sabitout.

Une réunion a eu lieu dans tous les villages de la Communauté de Communes afin de recenser les souhaits et éventuellement de mutualiser les projets. L'objectif est structurer quelques projets pour l'année 2008-2009.



LE BLOG

<http://noaillan-city.skyrock.com/>

L'AVENIR DU R.P.I.

Créée en 1995 pour faire face à la fermeture de classe, le Regroupement Pédagogique Intercommunal réunit les classes de Noaillan (5 classes de Maternelle) et Villandraut (7 classes primaires). Le RPI créé à l'époque pour éviter le risque de fermeture de l'école de Villandraut, présente l'avantage d'avoir plus de soutien de l'inspection académique et permet d'obtenir des subventions comme des investissements liés aux bâtiments scolaires.

Le budget du RPI prend en compte le transport scolaire et les dépenses pédagogiques. Le transport s'autofinance grâce à la participation du Conseil Général. Les autres dépenses sont réparties pour moitié à égalité entre les deux communes et pour l'autre moitié par commune au prorata du nombre d'enfants.

À la suite des élections municipales, les élus de Villandraut ont demandé une révision des règles de fonctionnement considérant que leur commune supportait un poids financier trop important au regard du nombre d'enfants (un tiers d'écoliers villandrautais pour deux tiers de jeunes noaillannais).

Début mai, lors de la réunion du bureau du RPI, les élus noaillannais ont présenté une analyse financière détaillée du fonctionnement actuel ainsi qu'une étude comparative effectuée sur 5 RPI du secteur. Cette étude montre qu'une nouvelle clé de répartition ne changerait pas grand-chose et s'il ne s'agissait que de cela, la commune de Noaillan serait ouverte à un aménagement.

Le problème semble plutôt provenir des dépenses liées aux infrastructures et à leur entretien. La perspective urgente de devoir ouvrir une classe supplémentaire à Villandraut à la rentrée de septembre 2008, renforce sans doute ce sentiment.

Mais il ne faut pas oublier que des choix d'investissements lourds ont été faits par la commune de Noaillan (construction de l'école maternelle et d'une cuisine aux normes pour confectionner les repas), investissement que Noaillan continue à rembourser.

De plus, Noaillan a aussi assumé l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée 2007.

Le Conseil municipal de Noaillan confirme son attachement au RPI, structure bénéfique pour les enfants scolarisés de Noaillan et Villandraut, qui garantit un investissement durable sur le territoire de l'équipe pédagogique et permet de nombreux échanges entre les deux villages. En ce sens, les délégués de Noaillan au RPI resteront ouverts pour trouver des solutions mais ceci à la condition d'une gestion raisonnée et en concertation sur tous les points qui pourraient impliquer le RPI.

C . C . A . S .

Un **Centre communal d'action sociale** est un établissement public communal intervenant principalement dans trois domaines :

- l'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire,
- l'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux,
- l'animation des activités sociales.

Au niveau communal, l'objectif de l'équipe est de mettre en relation tous les acteurs susceptibles d'alerter la mairie sur des cas difficiles afin d'optimiser le réseau d'information et d'augmenter le lien social et le développement de la solidarité. Dans un premier temps, un diagnostic lié à un stage a été effectué avec un constat et des suggestions qui nous ouvrent des pistes de réflexion en lien avec les problèmes financiers, professionnels, humains et pratiques rencontrés.

Une première rencontre avec les assistantes sociales du secteur et certains enseignants des écoles de Noaillan et Villandraut a permis un échange d'expériences.

De nombreux thèmes ont été recensés et démontrent l'étendue du travail à accomplir afin de modifier le quotidien des personnes en difficulté ou victime d'isolement. L'augmentation et le changement de la population avec ses dérives financières liées aux coûts relatifs à la locomotion et au transport, l'inadaptation du secteur locatif, le retard des équipements collectifs malgré les efforts des dernières années, l'absence d'emplois, la sous dotation en personnel social ou spécialisé de soin et d'encadrement, la dispersion des collégiens sur plusieurs établissements ralentissant l'information auprès de cette population, la méconnaissance générale de l'information, la rupture du lien social avec les parents privés de moyen de locomotion, l'absence de motivation lors des manifestations organisées par l'école et l'association des parents d'élèves, sont autant de pistes de réflexion à étudier.

Mais quelques pistes prioritaires ont été retenues, notamment le soutien aux aides à domicile, l'apport de la proximité, le loisir, le développement du transport déjà existant, le co-voiturage trajet/travail, le dialogue avec les propriétaires d'animaux, la visite aux personnes de retour d'une hospitalisation et auprès des personnes âgées qui assument la charge de leur conjoint dont l'autonomie est réduite, la création des lieux de détente, l'implication des associations, la dynamisation du bourg et la visite du personnel compétent chez ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

DFCI

En plus des conseillers municipaux déjà nommés, 3 conseillers techniques hors Conseil Municipal sont désignés pour participer aux travaux de l'organisme de la Défense des Forêts Contre les Incendies :

- Monsieur Jean-Marie VIGNOLLES
- Monsieur Bernard DUBOURG
- Monsieur Christophe FAUQUE



CITOYENNETE

Nous habitons une commune rurale, avec un cadre de vie agréable que la municipalité, avec l'aide des employés municipaux, s'efforce de préserver en la maintenant entretenue et fleurie.

Cependant, cette volonté ne peut se concrétiser qu'avec le concours de nous tous, citoyens responsables et respectueux du travail effectué par les services municipaux pour maintenir propre et agrémenter les quartiers de notre village mais aussi respectueux des règles de la vie en société.

Propreté et respect

Ordures ménagères: un ramassage par semaine le mardi matin. Bien évidemment, en dehors de ces créneaux, il est impératif de ne pas laisser, notamment, des sacs plastiques le long des itinéraires de collecte.

Il existe, par ailleurs, deux emplacements de containers dans le cadre du tri sélectif, au Bourg et quartier Terreforts. Bien évidemment, il ne faut laisser aucun objet (sacs plastiques, caisses, cartons...) près des containers.

Respect du voisinage (propriétés privées)

L'utilisation d'outils ou d'appareils pour les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, fait l'objet d'une réglementation très précise et ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables :	8h30 ~ 12h & de 14h30 ~ 19h30.
les samedis :	9h ~ 12h & de 15h ~ 19h
les dimanches et jours fériés :	10h ~ 12h.

L'ETE EST LA !

QUELQUES PRINCIPES DE PRECAUTION

Chaque été est propice aux cambriolages comme les vols d'argent, de bijoux, ou de voiture perpétrés la nuit ou la journée, en l'absence ou présence des occupants.

Quelques actions simples de précaution consistent à ne pas laisser en évidence les biens de valeur, ne jamais laisser les clés sur la voiture, ou d'avertir le voisinage ou la gendarmerie de votre période de longue absence.

Cette année, la gendarmerie diffuse un bulletin d'informations de sensibilisation et de prévention contre les vols et autres atteintes aux biens.

Ce bulletin est disponible à la mairie et affiché sur les panneaux d'affichage de votre quartier.

La sécurité est l'affaire de tous, n'hésitez pas à demander plus de détails en vous rendant à la brigade proche de votre domicile.

Bonnes vacances à tous.

SPANC

Dans le cadre du « Service Public d'Assainissement Non Collectif », un contrôle des installations a été initié en 2007.

Sous l'autorité du Maire, qui vous adressera un courrier à ce sujet, ce contrôle se poursuit cette année avec la vérification d'une soixantaine d'installations.

Les personnes concernées doivent prendre contact avec l'agent de la Communauté de Communes en charge du projet.

TRANCHES DE VIE

NAISSANCES

HELFRICH Lyndie	La Gouille	11/01/08
DUCASSE Johanna	Castigues	28/01/08
MARY Valentin	La Saubotte	28/01/08
FERREIRA Loanne	Pondaurat	29/01/08
GATTO Clément	Les Anglades	25/02/08
DUSSILLOL Barbara	Le Béret	14/03/08
DARET- MORGADO Chloé	Pondaurat	26/03/08
HUR Chloé	La Fournière	05/04/08
ORENGO Thomas	La Bourrique	24/04/08
BOYER Soline	Cachac	29/04/08
VIDAL Hadrien	Les Sauvignons	20/05/08
LE ROUVILLOIS Maéva	Bois du Chay	06/06/08
LOBO Victor	Le Maraing	10/06/08
GUIGNARD Julie	Le Bourg Ouest	20/06/08

MARIAGES

GIRAUD Cathy &
COCURULLO Stéphane
Les Terreforts
16/02/08

DECES

DEBAYLE Annette
La Saubotte - 16/01/08

LE BOT Ange
Bouey - 11/02/08

LEVOYE Jean
Les Terreforts - 26/04/08

JACOB Yolande
Castigues - 11/06/08

LES PROJETS EN COURS

Près de trois mois se sont écoulés depuis les élections au Conseil communautaire ; les réunions se sont enchaînées et les élus de Noaillan participant aux travaux des commissions ont rapidement pris leurs marques.

Pour les nouveaux élus, il s'agit tout d'abord de prendre en cours les nombreux projets commencés lors du mandat précédent ; bien aidés par les « anciens » élus et toute l'équipe de la CdC, qui ont vu naître la CdC il y a 7 ans.

Une des priorités concerne le dossier des « 3 Cirons », l'aménagement d'une future zone d'activités sur le site de la Socar à Villandraut.

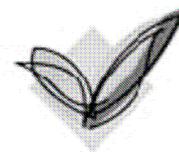
Le souhait de toute l'équipe de la CdC est de s'inscrire dans une logique environnementale forte et de voir s'installer des activités tournant autour des métiers d'art, d'innovation et des nouvelles technologies.

Dans le cadre de la commission « enfance-jeunesse », les communes envisagent de réunir les jeunes autour des projets qu'ils aimeraient voir mis en place. L'Agenda 21, la collaboration avec les associations locales, l'enfance-jeunesse sont aussi des sujets prioritaires dont les rendez-vous sont inscrits sur les agendas des élus de Noaillan pour les prochains mois...

Un autre sujet important qui aura des impacts non-négligeables sur la structure actuelle de la CdC est le projet lancé par l'Etat, résumé dans l'article ci dessous : le regroupement des Communautés de Communes.

Nous vous rappelons que tous les comptes rendus de commissions ou sous-commissions et de comités de pilotage sont disponibles sur le site de la Communauté de Commune de Villandraut, rubrique « Vivre sur le Canton ».

Les élus noaillannais ainsi que toute l'équipe de la CdC installée dans les locaux de la Mairie de Noaillan sont disponibles pour vous donner plus détails sur les sujets qui vous intéressent.



<http://www.cc-villandraut.fr/v/>



LE REGROUPEMENT DES C D C

Le département de la Gironde comporte aujourd'hui 47 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre : les Communautés de Communes.

L'Etat estime entre autre que le seuil minimum du nombre d'habitants par CdC est de 10 000 habitants. La CdC de Villandraut regroupant 8 communes du sud-gironde, rassemble aujourd'hui 4500 habitants.

Le Préfet de Région a réuni récemment les 47 présidents de Communautés de Communes pour les encourager fermement à un regroupement. Pour le sud gironde l'hypothèse de regrouper les CdC de Bazas, Villandraut et Captieux-Grignols a été avancée par un rapport de la commission départementale de l'intercommunalité. Mais pour l'instant rien de bien précis.

L'Association des Maires de France s'est récemment opposée fermement au seuil minimum d'habitants mais elle considère que toutes les communes doivent être rattachées à une communauté.

Ce qui nous semble plus important c'est de développer des projets communs et de défendre une logique de projet sur le terrain. Deux dossiers ont déjà été initiés par les trois CdC en question : le projet de création d'un office de tourisme intercommunautaire d'une part et celui d'un espace économie – emploi- formation d'autre part. Bref, un dossier à suivre de manière vigilante...

LES COMMISSIONS OUVERTES AU PUBLIC

L'équipe municipale fait un appel à candidature aux habitants de Noailan qui souhaitent participer aux projets prioritaires des deux commissions suivantes :

- Projet de la Station d'assainissement
- Convention d'Aménagement du Bourg

Merci aux personnes intéressées de contacter la Mairie ou de déposer une note dans la boîte aux lettres en précisant :

- Nom et Prénom
- Quartier de résidence
- Numéro de téléphone ou/et adresse courriel

UNE MAIADE REUSSIE !

La fête traditionnelle en l'honneur des nouveaux élus a eu lieu le samedi 24 mai.

Nombreux d'entre vous ont trouvé cette journée agréable et nous sommes heureux de voir qu'elle ait attiré autant de noaillannais, du plus jeune au plus âgé, des nouveaux arrivants dans la commune ou des anciennes familles noaillannaises.

Le premier « Mai » de la journée est planté à « Peyrebernède », chez François Lacoste, devant une quarantaine de personnes. Un petit déjeuner est servi pour permettre à tous de prendre des forces pour une journée qui s'annonçait longue mais plaisante...

Le groupe s'est ensuite déplacé à « Lasserre » pour honorer le deuxième adjoint Michel Lagofun et Sophie Chevillot, puis à « Guichon » chez Denis Alpha.

Le dernier « Mai » de la matinée est ensuite planté chez le premier adjoint Jean-Pierre Auroux à « La Saubotte » chez qui les personnes présentes ont pu apprécier un apéritif et un déjeuner riches en événements : pluie, vent, toit éventré de la tente !!

L'après midi débute par un premier arrêt à « Castigues », chez Stéphanie Vidal, benjamine de l'équipe municipale mais surtout heureuse maman depuis quelques jours d'un petit garçon, surnommé pour l'occasion « Pignot » (la petite pigne de pin) !

Le groupe de plus en plus élargi se dirige alors à « Targos », chez Mélanie Cosnier et Marc Siot pour un quatre-heures bien mérité ; « Targos » a aussi réservé quelques surprises avec les drapeaux des « Mais » qui finissaient dans un arbre ou accrochés au fil électrique !!

Puis la foule se dirige vers le Bourg pour honorer tout d'abord François Griffon puis Sophie Laulan, les conseillers du « centre ville » ; avant de faire une halte à la salle de l'ancienne Mairie pour quelques rafraîchissements de plus.

Puis, dernière partie de plantation des « Mai » dans un secteur riche en élus, à commencer par Dominique Magnier à « Samion », le troisième adjoint Alain Caps aux « Tuileries », qui plantait pour l'occasion son 5° « Mai » ! avant d'enchaîner une balade vers « Cubian » pour honorer Muriel Bedry.

L'arrêt suivant se fait chez le grand absent de la journée Didier Brisseau à « Bigney », où son père nous attendait pour l'avant dernière plantation de pin de la journée.

Quelques centaines de mètres plus loin, la cortège arrive chez Madame le Maire, Laurence Harribey à « Bedens », pour le dernier « Mai » de la journée où un apéritif convivial est servi à une foule qui a grandi au fil de l'après midi.

Cette journée conviviale se termine à la Salle des Fêtes de Noailan par un repas dansant préparé par une équipe dirigée par « Titou » Caps rassemblant plus de 400 personnes dont les plus téméraires sont allées au lit vers 4h du matin.

Merci à tous !

